



Pièces à fournir pour l'inscription administrative DUT Formation Apprentissage / Formation Continue ~ 1^{ère} inscription à l'IUT d'Evry Val d'Essonne ~

- **Copie Certificat Contribution Vie Étudiante (CVEC)** www.messervices.etudiant.gouv.fr
(Ne concerne pas les étudiants de la Formation Continue).
- **Attestation d'assurance responsabilité civile** mentionnant le nom et prénom de l'étudiant pour l'année universitaire d'inscription, à demander auprès de votre assurance multirisque habitation.
- **Original + photocopie du relevé de notes du BAC (ou diplôme)**
→ **Pour les diplômes étrangers : traduction par un traducteur assermenté**, soit auprès de l'Ambassade de France du pays d'origine, soit par un traducteur de la Cour d'Appel de Paris (liste des traducteurs sur le site www.ceticap.com).
- **INE ou BEA obligatoire pour l'inscription** (n° identifiant national) voir p.2 de la notice explicative.
- **Photocopie du contrat ou Avant-Projet** « validé » par l'ensemble des 4 signataires.
(« Validé » doit apparaître dans chacune des cases : Entreprise – Apprenti – Resp. univ. – CFA EVE)
- **Original + photocopie de la carte d'identité ou du passeport.**
- **1 photo d'identité** : photo récente, de face, tête nue, format 35 mm x 45 mm.
- **Certificat médical** pour les filières : **GEII – GMP - GTE** mentionnant la capacité à travailler sur machines dangereuses.
- **Attestation vitale ou justificatif CPAM**, mentionnant **VOTRE NUMERO** d'immatriculation personnel.
- **Etudiants dont le dernier établissement fréquenté est un IUT** : autorisation de transfert «départ» + relevé de note précisant la décision de jury.
- **Etudiants de nationalité française âgés de moins de 25 ans** : photocopie attestation ou récépissé de recensement à la Journée défense et citoyenneté ou copie du certificat de participation à la JDC.
Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.
Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois suivant le 16^{ème} anniversaire.
Les étudiants ayant égaré leur attestation de recensement, doivent la réclamer auprès de leur mairie ou via Internet à l'adresse web suivante :
<http://www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/contacts-et-coordonnees/coordonnees-bureaux-et-centre-du-service-national>
- **Etudiants de nationalité étrangère** : **original** + copie du Passeport et du titre de séjour en cours de validité à la date de l'inscription.
- **Frais d'inscription** : un moyen de paiement.

Les étudiants en formation par Apprentissage ou Formation continue ne peuvent-être boursiers.

Apprentissage	<i>Avec contrat d'apprentissage</i>	Droits d'inscriptions pris en charges par le CFA
	<i>Avec contrat de professionnalisation</i>	
Formation Continue	<i>Sans contrat de professionnalisation</i>	170,00 €

- Par chèque Bancaire ou Postale à l'ordre l'Agent Comptable de L'UEVE
- Par Carte Bancaire
- **Aucun paiement en espèces ne sera accepté**

Le dossier complet est à remettre au secrétariat de la filière d'inscription, qui :

- **Après vérification, vous rendra vos documents originaux**
Cachet et visa de la filière sur les photocopies de la carte nationale d'identité (ou du passeport) et relevé notes du BAC, attestant que les originaux ont bien été présentés
- **Transmettra celui-ci au Service de la Scolarité pour l'inscription administrative.**
Tout dossier incomplet ne pourra être traité et sera retourné au secrétariat de filière

Votre carte étudiant + certificats de scolarité seront à retirer auprès de votre secrétariat de filière.